

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MAI 2015

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents: Mrs VERNAY Charles, LAMOTTE Robert, Mme BIGNON Stéphanie, Mrs JAUFFRET Daniel, BARBIN Alexandre, Mme JACQUET Madeleine, Mrs PEREIRA Filipe, ROBIN Christophe et Mme CARTET Danielle

Absent excusé: M. LAMOTTE Cédric

Secrétaire: Mme CARTET Danielle

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

Visite du presbytère

Le conseil municipal a visité le presbytère et a constaté que des travaux indispensables devront être entrepris : la réfection totale de l'électricité pour des raisons de sécurité et la réfection des sanitaires.

Remplacement employé communal durant congés

Une personne devra être recrutée durant les congés de l'employé communal dans les mêmes conditions qu'en 2014 sauf si de nouvelles directives plus intéressantes sont en vigueur au moment du recrutement. Le maire fait part au conseil d'une candidature reçue en Mairie.

Questions diverses

Le SPANC a été sollicité pour savoir s'il est possible de modifier le zonage d'assainissement : prévoir des assainissements autonomes au centre-bourg plutôt qu'un assainissement collectif. Afin de calibrer une éventuelle micro station, une société chargée d'établir un devis souhaite avoir une estimation de la fréquentation de l'auberge et de la salle communale.

Le Conseil municipal

- AUTORISE le maire à signer une convention avec un organisme afin que l'employé communal puisse suivre une formation obligatoire pour la conduite d'engins de chantier (tracteur > 50 cv)

- APPROUVE le transfert de compétence « Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » à la communauté de communes du canton de Semur en Brionnais

- FIXE une date pour réunir la commission Voirie

- PREND CONNAISSANCE de diverses informations :

- La commune est inscrite pour participer au concours départemental du fleurissement
- Montant devis pour assainissement autonome au presbytère (Il est envisagé de
- Montant du devis de 3 panneaux pour notifier les interdictions au plan d'eau
- Rapport suite au contrôle des bornes d'incendie
- Lettre ouverte à tous les maires de Saône et Loire du Président du tribunal de commerce de Macon
- Un circuit VTT organisé par une association de Montceau l'étoile traversera la commune le 30 août
- L'assemblée générale de l'association des maires de Saône et Loire a lieu samedi 30 mai

Le Maire,